



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Rencontre du 30 janvier 2018, 19 h
Hôtel de ville

COMPTE-RENDU

| | | |
|----------------------------------|--|--|
| Membres présents : (Conseil) | Bernard Vanasse, maire Jean-Pierre Charuest, conseiller | Benoit Bouthillette, conseiller Sylvie Lemonde, conseillère |
| Membres présents : (Citoyens) | Normand Bérubé Brigitte Robert Ghislain Lafortune | Malhon Grapes Michèle Lavoie Marie-Pier Lareau |
| Personnes-ressources présentes : | Sara Favreau-Perreault Philippe De Courval | Secrétaire du comité Directeur général de Compton |
| Membres absents : (Citoyens) | Maurice Lanctôt | Maxim Paré |

FURENT DISCUTÉS LES POINTS SUIVANTS :

1) Mot de bienvenue et tour de table de présentation

Monsieur Jean-Pierre Charuest, nouveau conseiller municipal et élu responsable du Comité de développement local de Compton (CDL et désormais le président du comité, souhaite la bienvenue aux membres présents. On souligne l'arrivée d'une nouvelle membre, Mme Marie-Pier Lareau. On procède ensuite à un tour de table de présentation afin que chaque membre puisse se présenter.

2) Lecture et approbation de l'ordre du jour

Tous les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour et on propose l'ajout des points suivants :

- Recrutement des membres
- Durée des mandats des membres
- Nouvelles de la MRC (et proposition d'en faire un point statutaire)

L'ordre du jour est ensuite accepté à l'unanimité.

3) Retour sur le mandat du CDL

On revient sur la compilation de l'atelier qui a eu lieu lors de la rencontre de septembre dernier, puis sur les commentaires reçus par certains membres du Comité. Après discussions, on apporte les modifications qui suivent en grand groupe (ajouts et corrections **en rouge**) :

Mandat actuel du CDL :

Ce comité étant un lieu de consultation, **de vigie**, de concertation et de collaboration, il a pour mandats :

- D'établir et de maintenir les liens avec le conseil municipal et de favoriser le partenariat avec les autres comités;



- De collaborer à l'élaboration et au suivi du Plan de développement local et veiller à ce que les priorités établies se transforment en actions, en projets et en résultats;
- Être un lieu d'échange sur les enjeux de la municipalité et servir de catalyseur pour l'identification et l'avancement de projets de développement;
- De participer à l'étude et à la recommandation des projets admissibles aux subventions du Fonds de développement de la MRC de Coaticook.

La nouvelle version du mandat sera partagée aux membres pour une dernière lecture, puis on la transmettra au conseil municipal en vue d'apporter des modifications au règlement de fonctionnement du CDL.

Les membres proposent également d'adopter le modèle d'ordre du jour qui a été élaboré lors de l'atelier de septembre, tout en ajoutant comme point statutaire *Nouvelles de la MRC* et en précisant le point *Besoin d'aide de la communauté*.

SUIVIS :

1. Transmettre la nouvelle proposition de mandat aux membres du CDL pour une dernière lecture
2. Transmettre au conseil municipal la nouvelle proposition de mandat
3. Réviser le règlement de fonctionnement du CDL pour y intégrer la nouvelle proposition de mandat
4. Rédiger le prochain ordre du jour du CDL à l'aide du modèle proposé

4) Suivi du compte-rendu de la rencontre du 13 septembre 2017

Les membres ont pris connaissance du compte-rendu et confirment qu'il est conforme à ce qui fut discuté lors de la rencontre. On procède aux suivis suivants :

4.1 Retour sur le Plan de développement

M. Charuest explique qu'à la suite des travaux de planifications budgétaires 2018, il a élaboré un tableau récapitulatif des actions du Plan de développement local 2017-2021 qui permet de faire le suivi de ce qui a été réalisé en 2017 et de voir ce qui s'en vient pour 2018 et les années suivantes.

Il présente donc ledit tableau aux membres et on apporte des précisions aux différentes actions qui y figurent. On parcourt le premier volet *Cadre de vie* et on propose de poursuivre avec les autres volets lors d'une prochaine rencontre du CDL. D'ici là, les membres auront pris le temps d'en prendre connaissance et de revenir avec des idées sur ce que pourrait faire la Municipalité en lien avec certaines priorités du Plan. On demande donc d'envoyer le fichier en format électronique par courriel.

Philippe De Courval en profite également pour présenter une liste des éléments qui figurent au budget 2018 de la Municipalité.

SUIVIS :

1. Transmettre la version électronique du tableau aux membres du CDL
2. Prendre connaissance de l'ensemble du tableau et réfléchir à ce que la Municipalité peut faire concrètement en lien avec les priorités et stratégies du Plan



5) Varia

a. Recrutement des membres

On dénote qu'il y a quelques sièges vacants au sein du comité. On se questionne sur la pertinence de maintenir des sièges attirés selon des secteurs, ce qui peut être contraignant au niveau du recrutement. On propose que la composition du CDL soit retravaillée afin d'avoir des représentants des différents comités municipaux, ainsi que des citoyens ayant une représentativité globale du milieu (agriculture, commerces et services, anglophones, jeunes, etc.) pour un total de 10 postes citoyens. Le recrutement des membres pourrait continuer d'être publicisé, mais on travaillerait tout de même à faire des approches personnelles pour recruter de nouveaux membres.

SUIVIS :

1. Transmettre au conseil municipal la nouvelle proposition en ce qui concerne les sièges et la composition du CDL
2. Réviser le règlement de fonctionnement en conséquence

b. Durée des mandats des membres actuels

On présente l'état de situation en ce qui a trait aux durées des mandats des membres actuels. Les membres dont le mandat prend fin en mars 2018 ont été informés qu'ils devront renouveler leur intérêt envers le CDL auprès de la Municipalité. Après discussion et toujours dans un esprit de faciliter le recrutement et de ne pas empêcher quelqu'un qui souhaite s'impliquer de le faire, on propose de retirer le nombre maximum de trois mandats et de maintenir la notion de renouvellement de mandats après le terme des mandats deux ans.

SUIVIS :

1. Transmettre au conseil municipal la nouvelle proposition en ce qui concerne le nombre maximum de mandats
2. Réviser le règlement de fonctionnement en conséquence

c. Nouvelles de la MRC de Coaticook

Sara Favreau-Perreault informe les membres que la MRC de Coaticook a procédé ce lundi au lancement d'un nouveau fonds. Le **Fonds Innove de la MRC de Coaticook** vise à venir en aide aux entreprises manufacturières, agricoles et agroalimentaires qui veulent améliorer leur productivité par une étude, ou un accompagnement ou par l'acquisition de nouveaux équipements. Il y a 400 000 \$ de disponibles sur une période de trois ans dans ce fonds.

On rappelle également que le premier appel à projets de 2018 du **Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC)** est présentement en cours et se termine le 13 avril 2018. La Municipalité de Compton dispose de 30 016 \$ dans son enveloppe locale pour financement des projets ayant lieu sur son territoire. Il serait intéressant que les membres réfléchissent à des possibles projets structurants en lien avec le Plan de développement qui pourraient être développés et financés à l'aide du FDMC. Les membres pourraient garder cette avenue en tête lors de leur lecture du tableau de suivi du Plan de développement en vue d'en discuter tous ensemble à la prochaine rencontre du CDL.



Finalement, on mentionne que la MRC de Coaticook a obtenu du financement du ministère de la Famille pour procéder à la **mise à jour des politiques familiales et des aînés** des 10 municipalités et de la MRC ainsi qu'à l'élaboration de politiques familiales et des aînés pour St-Venant-de-Paquette et Stanstead-Est. Les démarches vont débiter au courant de l'année 2018, mais on doit d'abord procéder à l'embauche de personnes ressources pour soutenir les municipalités dans leurs démarches.

6) Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 27 février 2018 à 18 h 30, et on se penchera plus précisément sur la suite du tableau de suivi du Plan de développement et les potentiels projets à financer avec le Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC).

7) Levée de la rencontre

La réunion est levée vers 22 h 00.

Jean-Pierre Charuest
Président

Sara Favreau-Perreault
Secrétaire